



Communiqué de presse du 28 juillet 2009

L'ONU critique la discrimination persistante des femmes en Suisse

Lors de la 44ème session de la commission de l'ONU traitant de la mise en oeuvre de la CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), les Femmes socialistes suisses ont eu un dialogue avec Patrizia Mordini, conseillère communale socialiste de la ville de Berne qui se trouve actuellement à New York. Durant l'audition officielle de la Suisse le 27 juillet 2009, la commission de l'ONU s'est clairement prononcée en faveur de mesures concrètes contre la violence à l'égard des femmes en Suisse. Elle a explicitement mentionné l'interdiction des mutilations génitales féminines, fondée sur une [initiative parlementaire](#) de Maria Roth-Bernasconi, comme mesure couronnée de succès. Notamment parce que la nouvelle disposition permet de punir les auteurs de telles mutilations même si celles-ci sont commises à l'étranger sur des personnes vivant en Suisse.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) fut ratifiée par la Suisse en 1997. Notre pays s'est dès lors engagé, comme tous les autres Etats partenaires, à présenter régulièrement un rapport étatique sur la mise en oeuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes. Outre la Suisse officielle, des organisations non gouvernementales furent invitées à prendre position et à prendre part à la session qui a eu lieu le 27 juillet 2009 à New York.

Après cette audition est lors évident pour les Femmes socialistes que la proposition du Conseil fédéral préconisée dans la [réponse](#) au postulat de Doris Stump consistant à intensifier les [mesures existantes](#) ne suffit de loin pas. Les Femmes socialistes exigent davantage de ressources afin qu'en premier lieu une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation puisse être relancée. Deuxièmement, il faut mettre sur pied des cours et des modules contre les stéréotypes liés au genre et contre les discriminations dans les écoles. Troisièmement, il faut enfin rassembler les données sur les coûts économiques créés par la violence à l'égard des femmes. Quatrièmement, des plates-formes d'échange et de réseautage thématiques sont nécessaires dans la Suisse fédéraliste incluant toutes les autorités politiques et organisations qui s'occupent de ce thème. Et cinquièmement, des mesures claires doivent être prises afin d'augmenter la proportion des femmes en politique, dans l'économie et la science. Car seule une société égalitaire constitue un moyen efficace pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.



Lors de la prochaine session parlementaires, les Femmes socialistes insisteront sur ce point et se référeront aux recommandations de la commission de la CEDAW.

Patrizia Mordini (patrizia.mordini@gmx.ch) et **Doris Stump** (doris.stump@parl.ch) peuvent être jointes par courriel.